



Municipalité de Sainte-Ursule

Une terre d'accueil

mai 2026

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi

8h30 à 12h00

13h00 à 16h30

Vendredi

bureau fermé

Tél. : 819-228-4345

Collecte des ordures

15, 29 mai, 12 juin

Récupération

6, 20 mai, 3 juin

Matières

organiques

tous les mercredis

jusqu'au 4

novembre

Prochaine

Séance du conseil

(SALLE J-E BARIL)

mardi 2 juin 19h30

Vous pouvez faire

parvenir vos

questions à

l'adresse suivante :

dg@sainte-

[ursule.ca](mailto:dg@sainte-)

jusqu'à 18h00 la

journée de la

séance

MOT DU MAIRE

Merci pour votre collaboration lors du balayage des rues. Les employés ont fait un excellent travail.

- Le pickelball revient cette année, tous les mardis à compter du 9 juin. Pour les débutants le terrain est réservé tous les mardis de 10 heures à midi. Il n'y aura pas d'inscription. Vous devez vous rendre sur le terrain à 10 heures. Denis Bournival et Victoire seront présents pour vous familiariser avec ce jeu.

- Balle pour les jeunes : début mardi 16 juin à 18 heures;

Pour les inscriptions, les détails vous seront transmis dans le prochain bulletin

- Pétanque : voir l'annonce dans ce bulletin;

- Soccer : début mercredi 3 juin prochain;

Nous avons de nouvelles estrades pour le soccer.

- Balle féminine : début lundi 11 mai à 19 heures;

- Balle masculine : début jeudi 7 mai à 19 heures;

- Baseball sénior : début dimanche 10 mai à 13 heures;

Merci à tous les bénévoles, sans qui toutes ces activités sportives ne seraient pas possible !

Réjean Carle

Maire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Avec le mois de mai, on retrouve enfin le plaisir de sortir, de se croiser davantage et de profiter de nos espaces. Je vous invite à parcourir ce bulletin : vous y trouverez les dates à retenir, les informations sur les collectes, ainsi que les activités proposées pour toute la famille.

Je profite aussi de l'occasion pour dire merci à nos employés municipaux et à nos bénévoles, qui travaillent avec cœur et générosité. Merci également à vous, citoyennes et citoyens, pour votre collaboration au quotidien : chaque petit geste compte et fait une vraie différence dans notre milieu de vie.

Guylaine St-Louis

Directrice générale et greffière-trésorière

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL

2.1 OCTROI CONTRAT ÉTALONNAGE DES DÉBITMÈTRES VILLAGE ET FONTARABIE

QUE le Conseil municipal octroie le contrat pour l'étalonnage des débitmètres des secteurs Village et Fontarabie à Argus Environnement pour un montant d'honoraires de 87.50\$ \$/h taxes en sus et de 0.70\$/km. Ces travaux pourront être effectués au printemps ou à l'été 2026.;

2.3 OCTROI CONTRAT POUR LA VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES PAR COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC

QUE le Conseil municipal octroie le contrat au montant de 786.71 \$ taxes incluses à la firme Compteurs d'eau du Québec pour la vérification de la précision des débitmètres, incluant déplacement, main-d'œuvre et rapport pour l'année 2026.

2.5 OCTROI CONTRAT FOURNITURE DE BIOTORPILLES POUR ÉTANGS AÉRÉS VILLAGE – PR'EAUTECH

QUE le Conseil municipal octroie le contrat à l'entreprise Pr'eautech, au montant de 8 398,70 \$, plus taxes applicables, pour la fourniture de bio torpilles destinées aux étangs aérés du village, pour l'année 2026;

4.1 REPROFILAGE, FOSSÉ DE LA RUE ARSENEAULT

QUE le Conseil municipal autorise les travaux de reprofilage du fossé de la rue Arseneault en temps opportun;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

6.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PAR LE CLUB DE BASEBALL DE SAINTE-URSULE

QUE le Conseil municipal accorde une aide financière de 600 \$ prévue au budget 2026;

QUE le Conseil municipal autorise le Club de baseball de Sainte-Ursule à faire la demande de permis de réunion pour l'été 2026 et autorise la vente et la consommation de boisson alcoolisée sur le terrain des loisirs de la municipalité.

Ceci est un résumé, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité : www.sainte-ursule.ca

6.2 ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE

QUE le Conseil municipal autorise l'adhésion 2026-2027 à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) au coût de 143.72 \$ taxes incluses.

6.3 COLLATION DES GRADES – GALA RECONNAISSANCE ÉCOLDE SECONDAIRE L'ESCALE

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule renouvelle la participation de la Municipalité de Sainte-Ursule en remettant une bourse Jacques Charette de cent vingt-cinq dollars (125 \$) aux 8 élèves Ursulois de 5e secondaire;

QUE le Conseil municipal tient à féliciter – Félix Abel, Emrick Arseneault, Laura-Lie Balogh, Thalie Diamond, Alexis Lafrenière, Tyson Lajoie, Krystal Langevin-Arevalo, Jérémy Lessard pour leur persévérance et pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires;

QUE les membres du Conseil municipal délèguent le maire suppléant Philippe Dauphin à assister au gala, accompagné-e, pour remettre les bourses aux finissants-es.

6.7 AUTORISATION ACCORDÉE À UN CITOYEN POUR L'APPLICATION D'UN PRODUIT CONTRE LES INSECTES NUISIBLES AUX POMMIERS DU PARC DES URSULOIS

QUE le Conseil municipal autorise le citoyen, M. André Lessard, à appliquer, sous la supervision générale du personnel municipal, un produit approuvé contre les insectes nuisibles sur les pommiers du Parc des Ursulois;

QUE le produit utilisé soit obligatoirement fourni par la Municipalité afin d'assurer sa conformité aux normes environnementales et de sécurité;

QUE l'application soit effectuée à un moment déterminé par la Municipalité afin de minimiser les risques pour les usagers du parc;

QUE la Municipalité installe, au besoin, une signalisation temporaire informant les citoyens de l'intervention.

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Répondre, informer et conseiller les citoyens sur toutes questions relatives au Service de l'urbanisme sur la réglementation municipale.
- Voir à l'application et au respect de la réglementation concernant le zonage, la construction, lotissement et et des autres règlements municipaux touchant l'aménagement du territoire - Procéder aux inspections requises et le suivi de la conformité des travaux autorisée.
- Analyser les demandes des requérants et émettre les permis et certificats en conformité avec la réglementation applicable.
- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Assurer le traitement, le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme et la correspondance relative à ses dossiers.
- Gérer, faire le suivi et le maintien à jour des dossiers d'installation sanitaire en vertu du règlement Q-2, r.22 (inspection, suivi des vidanges) .
- Effectuer les visites d'inspection, sensibiliser et informer les citoyens sur le respect des différents règlements dont les bandes riveraines et installations septiques.
- Recevoir, analyser et traiter les demandes de changement de zonage, les demande de dérogations mineures, d'autorisation à la CPTAQ et toutes autres demandes reliées à l'urbanisme.
- Émettre des avis et des constats d'infraction lors de litiges.
- Représenter la Municipalité à titre de témoin à la cour.
- Veiller à assurer la mise à jour des règlements municipaux à l'égard du Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé ou selon l'évolution des besoins du territoire.
- Participer à différentes réunion et/ou différents projet en lien avec l'aménagement du territoire et le développement municipal.
- Régler les litiges entourant les clôtures de lignes, les fossés de lignes et les découverts en milieu agricole en tant que conciliateur-arbitre
- Gestion du libre écoulement des eaux.

Cette description de tâches n'est pas limitative ; elle contient les éléments principaux. Le titulaire peut être appelé à accomplir toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées

- Faire preuve d'une grande discrétion, de courtoisie et de civilité envers les citoyens.
- Être en mesure de résoudre des conflits, avoir un bon sens politique et faire preuve de bon jugement.
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants.
- Faire preuve de créativité, de dynamisme et d'autonomie.
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance.
- Rigueur dans l'application des tâches et respect des procédure.
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis.
- Capacité à la résolution de problèmes et être axée sur la solution.
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

Exigences

- Détenir un DEC en technique d'aménagement ou d'urbanisme ou en technologie de l'architecture jumelé avec une expérience pertinente de trois (3) ans. Une combinaison d'étude et d'expérience pertinente pourra être considérée.
- Détenir une bonne connaissance des différentes lois et règlements en lien avec l'emploi tel que les règlements d'urbanisme, LAU, LQE, Q-2, r.22, LPTAA, PPRLPI.

Exigences supplémentaires (atout)

- Bonne connaissance du Code national du bâtiment, capable de lire et interpréter les plans.
- Être membre d'une association pertinente en lien avec la fonction (ex. COMBEQ)
- Expérience en milieu municipal.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels appropriés dont CIM et la suite Office.

Conditions de travail

- Poste permanent – 35 h/semaine.
- Début d'emploi : le plus tôt possible.
- Travail de jour en semaine.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur.
- Assurance collective, REER collectif et autres avantages.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Pour poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, en y indiquant clairement le titre du poste pour lequel vous postulez, et ce, **avant le 8 mai 2026**
- Par courriel : dg@sainte-ursule.ca Par la poste ou en personne :
Municipalité de Sainte-Ursule, 215, rue Lessard, Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Le genre masculin est employé sans discrimination dans le but d'alléger le texte.

OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER·ERE ENTRETIEN

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics et de façon non limitative, le poste de journalier·ère couvre les tâches suivantes :

ENTRETIEN: Faire l'entretien du terrain de balle et faire les lignes avant les parties, assurer l'entretien ménager du centre municipal, des immeubles municipaux (exemple: laver et désinfecter le mobilier, les équipements de loisir, les salles de bain ainsi que les vestiaires), monter les salles louées, s'occuper de l'entretien des aménagements paysagers sur le territoire de la municipalité, à la plantation de fleurs et arbustes dans les rues, parcs et espaces verts, débroussaillage, entretien des machineries, entretien des équipements de terrain de jeux.

Toutes autres tâches connexes.

FORMATION :

Posséder un permis de conduire valide.

HABILITÉS DE TRAVAIL :

- Bonne condition physique ;
- Capable de travailler à l'extérieur à la chaleur ;
- Expérience avec machinerie ;
- Connaissance du milieu municipal un atout.

HABILETÉS PERSONNELLES :

- Il (elle) possède une bonne capacité physique pour les travaux manuels;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise, de polyvalence et d'efficacité ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Capacité à travailler en équipe et avoir une approche courtoise avec les citoyens
- Souci constant de la santé et sécurité au travail pour soi-même et celle d'autrui ;
- Avoir de la rigueur, minutie et discrétion ;
- Avoir des habiletés à travailler seul et en équipe.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Début de l'emploi : MAI 2026

Conditions :

- Avril à octobre, 35 à 40 heures par semaine ;
- Novembre à mars, 6 à 10 heures par semaine ;
- Horaire du dimanche au jeudi
- Possibilité de devenir permanent temps plein.

Taux horaire : À discuter selon l'échelle salariale en vigueur

Pour poser votre candidature : veuillez transmettre votre curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de motivation, en y indiquant clairement le titre du poste pour lequel vous postulez, et ce, **avant le 22 mai 2026**

Par courriel : dg@sainte-ursule.ca

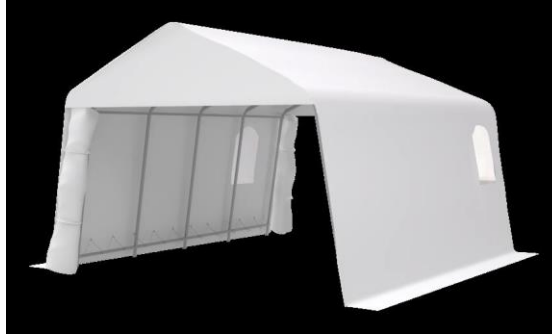
Par la poste ou en personne :

Municipalité de Sainte-Ursule, 215, rue Lessard, Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées

VOS ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTOMOBILES (toiles et armatures)

Un abri temporaire pour automobiles est autorisé par terrain, à titre de construction temporaire, du 15 septembre d'une année au 15 mai de l'année suivante. (extrait du Règlement de zonage 385)



COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS DÉCHETS) - JEUDI 16 JUILLET

Au courant de la journée du jeudi 16 juillet prochain, il y aura collecte des déchets encombrants. C'est la seule collecte pour l'année 2025 !

Quels sont les objets encombrants acceptés ?

- Des appareils électroménagers tels que cuisinière, lessiveuse, essoreuse. Des accessoires électriques ou à gaz pour usage domestique, réservoir à eau chaude, baignoire, évier, sommier, tapis, vieux meubles, piscine hors terre, souche d'arbre et toute autre forme de matières résiduelles volumineuses et occasionnelles de plus de 4,5 kilogrammes (10 livres), qui ne sont pas ordinairement rejetées par les occupants et dont le poids n'excède pas 100 kilogrammes (220 livres) et d'une longueur maximale de 2,5 mètres (7 pieds).
- Un maximum de 5 articles par maison est autorisé.
- Le ramassage est effectué par 2 personnes seulement.

Matières non ramassées :

- les réfrigérateurs, congélateur, climatiseur, refroidisseur d'eau et tout autre article comportant un réservoir d'halocarbure
- les pneus usagés et autres pièces de véhicules automobiles
- les débris résultant de la construction, de la démolition ou de la réparation de bâtisses ou autres ouvrages
- certains résidus tels que la terre d'excavation, le béton, le gravier, le sable, les pierres, le fumier
- les résidus solides qui ne sont pas déposés dans un bac roulant alors qu'ils devaient l'être
- les résidus domestiques dangereux (RDD)

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site d'Énercycle :

<https://www.enercycle.ca>

MESSAGE D'ÉNERCYCLE - VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES EN MAI

La saison 2026 de la vidange des fosses septiques est débutée. Nous vous invitons à consulter notre site Internet : enercycle.ca/fosse pour connaître la séquence des vidanges. Ce tableau est mis à jour régulièrement au cours de la saison.

Nouveauté cette année : nous ne laisserons plus de manifestes papiers à la résidence suite à notre passage chez les citoyens. Les citoyens désirant obtenir une preuve de la vidange de leurs fosses septiques sont invités à consulter l'application **MON DOSSIER** disponible à partir de notre site Internet :



Ils peuvent y saisir leur adresse et télécharger le manifeste correspondant à la vidange de leur fosse septique. Nous rappelons que, au moins 15 jours avant la date prévue de la vidange de leur fosse septique, les citoyens recevront un avis postal. Il est essentiel de rendre la fosse septique accessible et de respecter les consignes indiquées au dos de l'avis. Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles.

Sylvie Gamache, conseillère en communications
Tél. : 819 373-3130, poste 223

PÉTANQUE – SAISON 2026

HORAIRE SAISON 2026 (PÉTANQUE SAINTE-URSULE)

LES JEUDI SOIR
LES INSCRIPTIONS SONT DE 18H30 À 19H
INSCRIPTION 3.00\$
(FORMULE)

À LA PIGE 3- PARTIES AU TOTAL DES POINTS
(EN CAS DE PLUIE C'EST ANNULÉ)

21 - MAI	4 - JUIN	2 - JUILLET	6 - AOÛT
28 - MAI	11 - JUIN	9 - JUILLET	13 - AOÛT
	18 - JUIN	16 - JUILLET	20 - AOÛT
	25 - JUIN	23 - JUILLET	27 - AOÛT
		30 - JUILLET - VACANCE	

TOURNOIS

LES TOURNOIS SE JOUERONT LES SAMEDI
LES INSCRIPTIONS SERONT
DE 12H30 À 13H AU COÛT DE 7.00\$
(EN CAS DE PLUIE LE TOURNOI SERA ANNULÉ)

4 - JUILLET (TOURNOIS DU MAIRE)

18 - JUILLET FORMULE
15 - AOÛT À
DÉTERMINER

POUR INFO : MARCO MORIN (819)244-0068

PARC DES CHUTES

L'Ouverture du Parc des Chutes est le **7 MAI 2026**

Petit rappel : l'accès au Parc des Chutes est gratuit pour les résidents et les propriétaires d'une unité d'évaluation à Sainte-Ursule, sur présentation d'une preuve de résidence. Par exemple, un permis de conduire ou une autre pièce avec votre adresse sera demandé à l'entrée.

Merci de votre collaboration et de votre courtoisie : cette vérification aide à éviter des entrées sans paiement et contribue à préserver l'équité pour l'ensemble des contribuables.

BIBLIOTHÈQUE

Débutons par un merci tout spécial aux bénévoles occasionnels qui sont venus nous prêter main forte lors de la mise en place de l'échange de livre le 10 avril :

Réjean Baril, Hélène Baril, Sylvain René, Hélène Béland, Jacynthe Bourgeois, Linda Sicard

Activités gratuites à venir en mai:

Samedi 16 mai, 13 h 30 à 15 h, salle communautaire — Activité familiale

(report de l'activité du 11 avril) Spectacle interactif présenté par la **Troupe Caravane**.

Accompagnée de Sarah, danseuse d'origine gitane, **L-LOCO**, l'Orchestre-Homme heptophonique, offre une performance musicale unique (guitare, mandoline, basse, flûte de pan, trombone, percussions, etc.). Sur des musiques du monde enjouées, la danse et la virtuosité musicale se combinent, culminant avec une finale sur échasses.

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405 (Nom, numéro de téléphone, âge des enfants)

Samedi 23 mai: 10:00 à 12:00, salle du conseil – Activité familiale

Atelier peinture permanente sur tablier de coton

Membre du Regroupement des métiers d'art de la Mauricie, Mme Lyne Arvisais, à partir d'un dessin choisit par chacun des participants, enseignera la technique ainsi que les étapes de réalisation. Tout le matériel est fourni (tablier, crayons de cire, carbone, dessin, feutre, etc.)

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405 (Noms, numéro de téléphone)

Mercredi 27 mai: 18:30 à 20:30, salle communautaire - Conférence de Serge Fortier – Les besoins en eau des végétaux - Démystifier les arrosages (Report de l'activité du 2 mai)

Afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts, la Bibliothèque de Sainte-Ursule et le Comité de développement durable de Sainte-Ursule vous invitent à une conférence de M. Serge. Les notions dévoilées dans cette conférence ont pour but de rendre plus autonomes les végétaux en matière de besoin en eau.

Lorsque bien compris, ces notions apportent la possibilité de ne plus avoir besoin de consommer d'eau potable pour les besoins d'arrosage, sans toutefois manquer d'eau d'arrosage et sans non plus devoir s'équiper de plusieurs barils récupérateur d'eau de pluie!

Serge Fortier est un environnementaliste, consultant en jardinage écologiques, auteur, conférencier et formateur. Sa vision de la nature et de ses lois lui confère un atout très recherché par quiconque désirant améliorer ses cultures dans le respect de l'environnement, mais aussi de son temps et de son budget.

**Inscriptions obligatoires au 819 228-4345, poste 2405 (Noms, numéro de téléphone)

Réjean Courchesne, coordonnateur



Les belles journées ensoleillées sont à nos portes, voici quelques consignes de sécurité qui vous permettront de profiter pleinement de l'été.

Balcons

N'encombrez pas vos entrées et sorties. Pour votre sécurité, assurez-vous de laisser un passage suffisamment large pour circuler si vous installez de l'ameublement.

Barbecue

- Assurez-vous tout d'abord qu'il n'y ait aucune obstruction ou pièce défectueuse sur votre barbecue.
- Vérifiez la présence de fuites en apposant de l'eau savonneuse sur le tuyau d'alimentation de propane, avant d'ouvrir légèrement le robinet d'alimentation.
- Durant votre mise au point, assurez-vous d'éliminer toute accumulation de gras, évitant ainsi les dépôts graisseux qui peuvent prendre feu. Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée.
- Utilisez toujours votre barbecue à l'extérieur et assurez-vous de le positionner à au moins 60 cm des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie.
- Allumez toujours votre barbecue avec le couvercle ouvert.
- Éteignez votre barbecue en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz.
- Entrez vos bouteilles de propane à l'extérieur. Attention! Ne jamais remettre celles-ci dans le garage ou dans la remise.
- Si vous utilisez un barbecue au charbon de bois, placez-le sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tous les matériaux combustibles.

Nous espérons que ces quelques conseils vous permettront de passer un été en toute sécurité!

Permis de Brulage

N'oubliez pas de demander votre permis de brulage si vous avez des branches à faire brûler.

Alexandre Fafard

COMITÉ DES LOISIRS



Le 18 avril dernier, un autobus complet et cinquante citoyens ont participé à une sortie organisée pour assister au dernier match de la saison des Lions de Trois-Rivières. L'activité s'est déroulée dans une ambiance festive et a permis aux familles et aux participants de vivre de beaux moments, couronnés par une victoire de 6 à 0 de l'équipe locale. Nous remercions chaleureusement nos commanditaires pour leur soutien constant, ainsi que la Municipalité de Sainte-Ursule et Transports Collectifs pour leur contribution financière à l'événement.

La balle amicale des jeunes le mardi reviendra cet été dès le mardi 16 juin 2026 dès 18h.
Suivez la page Facebook : Ligue de balle des jeunes Sainte-Ursule ainsi que la page du Comité des loisirs Sainte-Ursule.
Inscriptions à venir 😊 Pour information : Marie-Eve Hamel 819-384-1088

SOCCER AMICAL
STE-URSULE
ÉTÉ 2026

LES MERCREDIS
18H À 20H

DÉBUT :
3 JUIN 2026

FIN :
19 AOÛT 2026
MATCH PARENTS-ENFANTS + FÊTE !

Aucune séance durant les semaines de la construction.

COÛT
40 \$
PAR ENFANT
20 \$ de moins et + de la même famille

3 À 6 ANS
APPRENTISSAGE DE BASE
AVEC PARENT SUR LE TERRAIN

7 À 12 ANS
DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE
ADAPTÉ AU NIVEAU DES JOUEURS

PAS DE PARTIES OFFICIELLES, MAIS DES MATCHS POURRONT ÊTRE ORGANISÉS EN FIN DE SÉANCE !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Un formulaire par enfant
INSCRIVEZ-VOUS ICI !

NOUS CHERCHONS DES PARENTS BÉNÉVOLES ET DES ADOS DE 14 ANS ET + POUR AIDER L'ÉQUIPE. AUCUNE EXPÉRIENCE EN SOCCER REQUISE !

POUR QUESTIONS : CLAUDIO ROJAS

3 COLLABORATIONS à Sainte-Ursule

ENSEMBLE, ON FAIT GRANDIR NOTRE COMMUNAUTÉ!



RAMASSAGE DES CANETTES

Aux profits du
**COMITÉ DES LOISIRS
SAINTE-URSULE**

♥ Chaque canette
fait la différence!



DON D'ARBRES ET DE COMPOST

Par le
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE
SAINTE-URSULE**

♥ Pour un avenir
plus vert!



LAVE O THON, VENTE DE POP CORN ET DE SLUSH

Financement pour la
**FÊTE DES FINISSANTS
6^e ANNÉE
À SAINTE-URSULE**

♥ Encourageons nos
finissants!



**SAMEDI LE
9 MAI 2026**

**DE 8H30
À MIDI**



DANS LE STATIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE
215 RUE LESSARD



**Ensemble,
on va plus loin!**

Mai : mois des pollinisateurs



- Les pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans la biodiversité, l'agriculture et la qualité des milieux naturels;
- Les pissenlits constituent une source de nectar et de pollen importante au début du printemps, période où peu de fleurs sont disponibles pour les pollinisateurs;
- Le maintien temporaire des pissenlits au printemps contribue à soutenir les abeilles et autres insectes pollinisateurs sans entraîner d'impact négatif significatif pour l'entretien des propriétés;
- **C'est ainsi que le Conseil municipal de Sainte-Ursule encourage les citoyens à favoriser le maintien des pissenlits au printemps afin de contribuer à la protection des pollinisateurs dans une démarche volontaire.** *Il est à noter que nos parcs, nos espaces verts et nos terrains municipaux ne seront pas entièrement tondus afin de permettre à toute la biodiversité dans la pelouse, dont ces indispensables pissenlits de nourrir les insectes pollinisateurs.*

Vous désirez planter des fleurs ou arbustes à floraison printanière pour aider les pollinisateurs? Consultez le blogue sur le site de la Fédération canadienne de la faune : [Cultivez ces 13 plantes pour donner aux abeilles de printemps de quoi se nourrir – Votre lien avec la faune \(cwf-fcf.org\)](#)

Aussi, vous pouvez consulter : [Jardin des pollinisateurs](#) | [Espace pour la vie](#)



Distribution gratuite de plants d'arbres et de compost

9 mai de 8 h 30 à 12 h

Lieu Stationnement du Centre communautaire Jacques-Charette au 215, rue Lessard à Sainte-Ursule. Réservé aux citoyen(es) de Sainte-Ursule

- + **Essences d'arbre** : érables à sucre, bouleaux jaunes, épinettes rouges, épinettes blanches. Le type d'essence et la quantité pourraient varier.
🏠 *Les plants d'arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.*
- + **Compost** : fourni gratuitement par Énergycyle et provenant de la collecte de la matière des bacs bruns
! Veuillez apporter vos contenants. Prendre note qu'il ne sera aucunement permis d'utiliser une remorque.

🌸 Distribution gratuite de plantes indigènes – 6 juin de 8 h 30 – 11 h

Lieu : Centre communautaire – 215, rue Lessard, Sainte-Ursule

Pour qui : réservé aux citoyennes et citoyens de Sainte-Ursule

🌿 Variétés : asclépiade incarnate, monarde, rosier de Virginie, thym serpolet, arnica chamissonis, millepertuis perforé et échinacée pourpre.

🌿 Quantité limitée par citoyen.

Nous avons de belles plantes indigènes au Québec. ☺ Un geste de plus pour la biodiversité. On vous attend !



Voici votre conseil d'administration pour l'année 2026-2027 : Ginette Bellemare, Lynda Beaudoin, Danielle Boivin administratrices, Normand Branchaud vice-président, Lise Arseneault secrétaire, Diane Charette trésorière, Danielle Beuregard présidente, Denis Bournival président d'élection.

Merci à Réjean Bergeron, Rip Sylvain Paquette pour toutes ces années passées avec nous et votre dévouement pour la FADOQ. Merci à Denis de nous accompagner pour le bon fonctionnement de notre assemblée.

NOUVEAUX MEMBRES :

Bienvenue à notre FADOQ : Éva Stubbert, Marie-Josée Bellemare, Jacques Deveault, Lise Michaud, Marie-Paule Malboeuf, Suzanne Dubois, Gisèle Lefebvre, Sylvie Brunette & Lise Deschênes.

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous recevoir.

MEMBRES AFFINITÉS :

Ils sont membres dans un autre FADOQ et maintenant ils sont membres affinités à notre Fadoq : Marielle Sicard, Hélène Couture, Daniel Lasalle. Vous pouvez faire comme eux, venez nous rejoindre, vous verrez que ça brasse à la FADOQ.



PROCHAIN SOUPER :

Venez déguster un magnifique repas de Mèchoui aux trois viandes avec ses accompagnements. Miam Miam c'est le meilleur notre traiteur Mèchoui Nord Sud.

Date à retenir : mercredi 20 mai à 17h30 au centre communautaire et non le 23 mai comme annoncé dans le dernier bulletin.

Nous allons souligner la fête des mères et des pères et un couple sera dévoilé à cette soirée. Un cocktail vous sera servi à votre arrivée.

Les coupes à vin seront sur les tables. Apportez vos consommations.

Une magnifique soirée avec le FADOQ BAND pour vous divertir.

C'est notre dernier souper avant la relâche. Réservez maintenant avant le 15 mai. Danielle : 819-228-8110 Diane : 819-268-5288

ATELIER DE CUISINE

Le prochain atelier aura lieu vendredi 15 mai à 13h30 au local de la FADOQ avec Monique St-Antoine qui nous présente ses recettes. Si vous désirez y assister et que vous n'avez pas de moyen de transport, nous vous offrons

le transport collectif gratuitement, cette activité est aussi pour les autres municipalités. Venez passer un bel après-midi et rencontrer des gens qui vous partagerons leur savoir-faire et leur passion. Vous pouvez toujours vous procurer notre livre de recettes, il est très apprécié des personnes qui l'ont acheté. C'est notre dernier atelier avant les vacances.

Réservations : Danielle 819-228-8110, Diane : 819-268-5288

COURS DE DANSE :

Notre dernier cours aura lieu jeudi le 14 mai prochain à 13h30.

Un immense merci à Victoire et Denis pour leur passion à montrer ses danses. Nous nous reverrons le 1^{er} octobre pour des cours débutants et intermédiaires. Venez apprendre et vous dégourdir, c'est très apprécié de tous et surtout on a du plaisir.

DERNIER DÉJEUNER :

Jeudi le 28 mai à 8h30 au restaurant Les Ailes du Sport. Beaucoup de personnes assistes à cette rencontre. Venez vous joindre à nous, il faut réserver avant le 26 mai à Danielle 819-228-8110, Diane 819-268-5288. On se revoit en septembre.

FIN DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Viactive se termine lundi 11 mai suivi d'un dîner tous ensemble avec le groupe Harmonie à 11h30. L'activité des cartes, pay-mee, poker et train mexicain se termine mercredi 13 mai. Un dîner vous sera servi à 11h30 suivi d'un bel après-midi en vous amusant à votre activité.

On termine la saison et on se revoit en septembre.

Ne pas oublier le 22 août Bercethon et vente de garage. D'autres renseignements suivront.

Merci à chacun d'entre vous qui participe à nos activités, vous êtes le succès de notre FADOQ. Merci à nos nombreux bénévoles qui sont toujours là pour nous aider, nous vous en sommes très reconnaissants.

Merci à notre conseil d'administration de toujours être présent et de soutenir notre club. Souhaitons la bienvenue à Lynda et Danielle, deux excellentes bénévoles qui maintenant font partie de notre conseil d'administration.

Passez un bel été et profitons des bons moments tous ensemble.

« Ça bouge à la FADOQ de Sainte-Ursule »

Danielle Beauregard votre présidente

Félicitations à Léa-Rose Champagne !



Une jeune gymnaste Ursuloise se classe pour le Championnat Canadien de l'Est à Frédéricton au Nouveau-Brunswick qui aura lieu les 15 et 17 mai prochain.

En effet, Léa-Rose Champagne du Ruisseau-Plat s'est illustrée en frôlant la perfection à la 1^{ère} coupe du Québec, puis à la 2^{ème} coupe à Laval, elle obtient une note parfaite 10.10 sur 10 à la poutre et obtient deux médailles d'or et une médaille d'argent et un trophée pour la 1^{ère} place au total des points lui est décernée. Elle obtient ainsi le droit de participer au Championnat Québécois/Provincial à Varennes où près de 350 athlètes participent et ce dans toutes les catégories.

Elle y remporte la médaille d'or aux barres parallèles avec une note parfaite de 10.025 sur 10 et une médailles d'argent à la poutre. Sa note totale pour ce championnat est de 38.475 sur 40.

Ainsi elle s'est classée pour le Championnat Canadien de l'Est de mai 2026. Elle fait partie des 6 finalistes dans sa catégorie.

Elle ne ménage aucun effort pour réussir et elle s'entraîne à l'international Gymnix au Centre Robillard à Montréal.

***Félicitations Léa-Rose et bonne chance pour le
Championnat Canadien en mai !***



Chronique *Dans le sens de l'eau*

Pêche en herbe le samedi 6 juin avec l'OBVRLY !

Encore une fois, l'[Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche \(OBVRLY\)](#) tiendra une [activité gratuite d'initiation à la pêche sportive durable](#) qui permet aux enfants de repartir avec un certificat valide jusqu'à 18 ans... **Faites vite, les places sont limitées !**

Les **inscriptions sont obligatoires** et voici les informations à envoyer par courriel à genevieve@obvrlly.ca :

1. Nom complet de l'enfant (ou des enfants)
2. Date de naissance
3. Âge (oui même si nous avons la date de naissance)
4. Adresse complète
5. Nom complet et numéro de téléphone du parent de référence pour l'activité
6. Où avez-vous entendu parler de notre activité en étant le plus précis possible (ex: page Web, Facebook, Moulin seigneurial, etc.)

Pour être éligible, votre enfant doit :

1. Être âgé entre 6 et 17 ans (au moment de l'activité)
2. Participer à l'activité complète pour repartir avec son certificat
3. Être domicilié dans les villes et municipalités du [territoire d'intervention de l'OBVRLY](#)
4. Être également disponible le lendemain (dimanche 9 juin) en cas de mauvaise météo

Cet événement est rendu possible grâce au soutien financier du [programme Pêche en herbe](#) de la [Fondation de la faune du Québec](#) et de son partenaire principal, Canadian Tire, ainsi que du gouvernement du Québec, notamment le MELCCFP et du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac.



Projet



ALTITUDE

Ose sortir de ta zone de confort!

**Inscriptions
ouvertes**

Date limite : 8 juin
819 228-0676

**À l'agenda
cet été :
activités
gratuites
pour les
jeunes de
12 à 18 ans!**



Financé par:
Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie
du Centre-du-Québec
Québec

Partenaire officiel :
 **CTCAM**
TRANSPORTS COLLECTIFS ET ADAPTES
MRC de Maskinongé

Projet réalisé par :
 **CJE**
**CARREFOUR
JEUNESSE-EMPLOI**
MRC de Maskinongé

VISITE GUIDÉE – LA RUE SAINT-FRANÇOIS

Christian Lessard, co-auteur du livre « Les maisons du vieux Sainte-Ursule » propose une visite guidée de la rue Saint-François samedi le 16 mai prochain. Rendez-vous à 10 heures devant l'église, durée environ 1 heure. Activité gratuite, places limitées, beau temps, mauvais temps. Réserver auprès de Christian Lessard au 514-522-9140.

DOSSIERS DES ÉLUS

- **Monsieur Réjean Carle**, maire : MRC, assurances, D'office sur tous les comités, Régie d'aqueduc de Grand Pré;
- **Madame Denise Béland**, conseillère au poste numéro un : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;
- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules
- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes; OBVRLY (table de concertation)
- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Substitut Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;
- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme, maire suppléant table des maires de la MRC de Maskinongé;
- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

Fonction	Noms	Poste
Secrétaire-réceptionniste	Diane Faucher	2400
Maire de la Municipalité de Sainte-Ursule	Réjean Carle	2425
Urbanisme (permis et réglementation)	Boubacar Gaye	2460
Directrice générale et greffière-trésorière	Guylaine St-Louis	2450
Bibliothèque municipale	Réjean Courchesne	2405
Directeur adjoint, service incendie	Alexandre Fafard	2430
Responsables des travaux publics	Frédéric Turgeon Michaël Gélinas	2445
Greffière-trésorière adjointe	Sylvie Brunette	2435

Bureau Municipal : 819-228-4345